QUAI DES BRUMES

Juin 2016
SNAD-CGT NORMANDIE

SOMMAIRE

P.2 ⇨ EDITO
P.3 ⇨ CONGRES SNAD CGT
P.4 ⇨ AG SNAD CGT LE HAVRE
P.5 ⇨ BREVE DE DOUANE
P.6 ⇨ SURV. EN BASSE NORMANDIE
P.7 ⇨ GROUPE DE TRAVAIL ROUEN PORT
P.8 ⇨ HOMMAGE
P.9 ⇨ BREVES DE CRISE
P.10 ⇨ POINT CULTURE
P.11 ⇨ UN PEU D'HUMOUR
P.12 ⇨ CONTACTS ET AGENDA

EDITO :

Nous ne pouvons aborder le thème de la « loi travail » sans faire un rapide retour en arrière. Dans un contexte économique dominé par l'ultra libéralisme, nous subissons depuis plus de 30 ans une attaque en règle des droits des salariés, véritable dumping social.

La première étape a donné lieu à une baisse des droits de douanes afin de placer en compétition déloyale les travailleurs européens face aux travailleurs étrangers (Chine...)

La deuxième a mis en concurrence les travailleurs français et européens (la directive Bolkestein)

La troisième étape est de nature à instaurer une concurrence entre entreprises installées en France. La « loi travail » en est la consécration, instituant l'inversion des normes. Ainsi l'accord d'entreprise (moins avantageux) pourra se substituer à l'accord de branche. De plus cette loi permet à une entreprise bénéficiaire de licencier lorsque son chiffre d'affaire est en baisse.

La dernière étape de cette fusée libérale, sera d'opposer les salariés dans une même entreprise, véritable aboutissement d'une logique individualiste qui mettra fin à la protection des salariés, donc du code du travail, face au grand patronat jamais rassasié.

Les événements de ces derniers mois viennent gripper cette mécanique jusqu'alors bien huilée. Malgré le matraquage de médias soumis au MEDEF (détenus par les plus gros patrons du CAC 40) et soutenant le projet funeste du gouvernement, une majorité de français y est opposée.

Se pose alors la question de la démocratie. En y regardant d'un peu plus près, cette loi n'était pas prévue dans le programme du candidat Hollande. Quelle légitimité a ce gouvernement pour imposer cette réforme ? N'étant pas en reste, Il passe également outre les représentants du peuple que sont nos députés en utilisant sans scrupule le 49.3. Cet ersatz de démocratie ne nous satisfait pas, soyons nombreux le mardi 14 juin à Paris pour manifester notre refus de cette loi inique.

La « loi travail » touche le secteur privé mais il serait naïf de penser qu'elle ne touchera pas le secteur public dans une prochaine phase (rappelez-vous les différentes reformes sur la retraite). La combattre dès maintenant c'est souscrire une assurance pour le futur.

FG

CONGRES SNAD CGT

Le 69ème congrès du syndicat CGT des agents des douanes s'est tenu du 9 au 13 mai 2016 à Port- Vendres (Pyrénées Orientales). Cent-vingt militants venus de toute la France et issus de presque toutes les sections (35 sur 40) ont pris part aux travaux d'élaboration du document d'orientation du syndicat, qui sera notre feuille de route pour les quatre années à venir. Pour l'Inter Région de Rouen, Bertin Christelle, Benillan Geraldine, Guibert Marie et Coulibeuf Sebastien ont participé aux débats. Ambiance studieuse donc, même si la convivialité fut au rendez-vous ! Et sur ce point, l'accueil de nos camarades de la section de Perpignan a été irréprochable et a largement contribué au succès de l'événement.

Parmi ses orientations, le SNAD CGT a l'ambition de continuer la promotion d'une douane d'utilité économique, sociale et environnementale telle qu'amorcée lors de ses états généraux de 2013. Il entend également se donner les moyens d'une action offensive, ambitieuse, organisée, renforcée, et de proximité, en travaillant notamment à la syndicalisation et en mettant l'accent sur la formation.

Plusieurs interventions ont ponctué le congrès et l'émotion a souvent été forte. Un hommage a été rendu aux camarades disparus depuis le dernier congrès, et une cérémonie a été organisée à la mémoire du lourd tribut payé par les habitants de la région et les militants CGT pour la mise en place d'une république en Espagne dans les années 30. Le retour d'expérience des primo congressistes a donné lieu à une présentation créative et pleine d'humour.

Enfin, la table ronde organisée autour de la notion de protectionnisme, en compagnie de Bernard THIBAULT (OIT), Pierre DELVAL (criminologue et président de la fondation WAITO) et Florindo IERVOLINO (douanier italien, syndicat CGIL) a été passionnante.
Le congrès a également émis deux motions, l'une contre la loi El Khomri, afin de sensibiliser au fait qu'elle n'épargnera pas la fonction Publique, et l'autre en soutien à la DGFIP et pour la convergence des luttes au ministère des Finances.
Le congrès nous a aussi permis de réélire les membres du bureau national, et notre secrétaire national(e) ! Ainsi, nous avons pleinement renouvelé notre confiance à **Manuela Dona**, dont l'excellent travail à la tête du syndicat et dans la bataille contre le PSD est unanimement reconnu, bravo Manu ! Elle sera épaulée au sein du bureau par onze de nos camarades, représentatifs des 3 catégories.
Bref, un congrès très réussi, qui nous a permis à tous de partager nos expériences, nos idées d'actions, et de repartir dans la bataille et auprès de nos syndiqués plus déterminés que jamais !

Table ronde : un protectionnisme économique, social et environnemental c'est moderne !

Lors de son congrès, le syndicat CGT des douanes a organisé une table ronde autour de l'intérêt de mettre en place un protectionnisme économique, social et environnemental. Loin de vouloir fermer les frontières, il s'agit de lutter activement contre le dumping social au niveau international et garantir la qualité des produits qui circulent sur notre territoire et de lutter contre le financement d'organisations mafieuses. Les intervenants venaient de divers horizons : Florindo Iervolino (Douanier à Gènes en Italie et militant de la CGIL), Pierre Delval (Criminologue président de la fondation Waito qui lutte contre les contrefaçons et les activités mafieuses qu'elles génèrent), Bernard Thibault (membre de l'organisation internationale du travail et ancien secrétaire général de la CGT), Manuela Dona (Secrétaire générale du syndicat CGT des douanes).

Contribution SNAD CGT FRANCHE COMTE

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION DU HAVRE

VENDREDI 26 MAI 2016

L'assemblée générale de la section du Havre s'est déroulée ce vendredi 26 mai , à l'Union Locale CGT du Havre. Initialement prévue en début d'année , elle a été plusieurs fois reportée, suite aux mouvements sociaux et aux différentes actions de luttes locales.

Une quarantaine de militants et adhérents étaient présents, et nous avons pu débattre toute la matinée , notamment de la lutte actuelle « loi travail » mais aussi de son impact sur la fonction publique, de leur vision du devenir de la douane, de l'organisation du syndicat au niveau local…..

Notre secrétaire générale Manuela Dona était présente ainsi que le représentant de la section de Rouen et le secrétaire CGT de la DGFIP.

Deux nouveaux agents ont intégré la commission exécutive puis les débats ont continué autour du verre de l'amitié et se sont terminés en fin d'après-midi sur la zone industrielle , au blocage de la Raffinerie Total.

GB

PPCR

Les premiers décrets d'application du protocole PPCR (parcours professionnels carrières et rémunération) pour les agents des catégories B et C de la fonction publique d'État ont commencé à paraître au journal officiel depuis le 13 mai. Cependant le décret d'application concernant la douane n'est toujours pas paru.

Pour rappel la CGT n'est pas signataire de ce dispositif qui valide les échelons fixes.

A partir de 2017, les échelons deviennent fixes. C'est la fin des réductions ou majorations telles que nous les connaissons actuellement. Le calendrier sera différent selon les grades : En 2017 (gestion 2016), pour les agents de la catégorie B. En 2018 (gestion 2017), pour les agents des catégories A et C.

PPCR c'est aussi très certainement la fin de l'intéressement collectif. Pour cette année cet intéressement est devenu un « versement indemnitaire exceptionnel 2016 ». Pour l'instant on ne sait rien à ce sujet, si ce n'est que le dispositif est probablement condamné à court terme, en compensation de la hausse du point d'indice.

PPCR c'est aussi la diminution drastique du Plan Ministériel de Qualification. Ainsi le nombre de promotions inter-catégorielles pour 2016 a subi un sérieux coup de rabot ! Il a ainsi été divisé par 2 entre 2015 et 2016. Il faudra donc attendre plus longtemps pour changer de grade à l'ancienneté.

Contribution SNAD-CGT ROISSY

POINT DE RUPTURE ? POINT DE NON-RETOUR

Aujourd'hui, nous sommes au point de rupture de la désorganisation orchestrée en Surveillance**.**

La réforme en Surveillance devait apporter une certaine efficience à des agents toujours considérés comme quantité négligeable ou incapables.

On supprime l'échelon du chef de subdivision, on installe des catégories A à la tête des brigades, on leur instaure des stages « de management » grâce au fameux institut du management, on empile les missions toutes plus éloignées les unes des autres tel un millefeuille et enfin on applique une stratégie douanière sur du court terme.

Et surgit ce qui était prévisible et que la section CGT de Basse Normande dénonce depuis des années :

- une perte totale des repères
- un isolement des brigades
- une non reconnaissance des métiers de douanier en surveillance
- un mal être explosif
- des relations humaines plus que déplorables

Que faudra t-il faire, que devra t-il se passer pour que la DG reconnaisse enfin que sa réforme de la Surveillance n'a été qu'une énorme erreur ?

Nous ne remettons pas en cause les résultats du contentieux douanier, encore que...Mais, nous dénonçons cette organisation du travail qui n'a fait que déstructurer les services et mettre à mal les agents de la Surveillance.

Il ne suffit pas de faire des conférences de presse afin de mettre à l'honneur les résultats du contentieux douaniers. Aujourd'hui, les agents de la surveillance ne s'y retrouvent pas. De l'agent de catégorie C à l'agent de catégorie A.

CHARGE DE TRAVAIL EXPONENTIELLE
+
NON RECONNAISSANCE DU METIER

→ SOUFFRANCE AU TRAVAIL

DP

GROUPE DE TRAVAIL ROUEN PORT

Le 10 juin s'est tenu à la DR de Rouen un groupe de travail sur le déménagement de Rouen Port. En propos introductif, le Directeur Régional de Rouen a rappelé le contexte budgétaire contraint et la nécessité de rationaliser la surface importante occupée par le bureau de Rouen Port dans des locaux n'appartenant pas à l'administration. Le rapatriement des effectifs de Rouen Port à la Direction permettra une économie importante et une utilisation plus rationnelle des locaux de la DI. Il ajoute que ce regroupement sur le même site facilitera les mouvements inter-services. Certains agents de la DI apprécieront, eux qui n'ont jamais pu obtenir de mouvement et ont préféré partir en mutation.

En réponse à cette introduction, nous avons exprimé notre regret de ne pas avoir été associé plus tôt à ces réflexions. Le Directeur pense qu'il n'y pas de sujet puisque ce n'est pas sa conception des choses, les OS n'ayant pas à intervenir en amont. Il préfère y associer les agents. C'est parfait nous aussi. Nous notons toutefois que dès que les rumeurs d'un déménagement se sont faites plus pressantes, la CGT a organisé une RMIS à Rouen Port. Nous avons ainsi pu écouter les doléances des agents et montrer à l'administration que nous suivions l'évolution du projet. Cette RMIS aura permis aux agents de s'exprimer. En réponse à cette RMIS, les agents ont été associé au projet par la direction et c'est pour nous une victoire.

Le Directeur nous a retracé l'historique des réunions de service et la manière dont celles-ci ont fait évoluer le projet : Adaptation des horaires de l'accueil à la DI, organisation des locaux etc. L'ensemble des OS a regretté de ne pas avoir reçu les compte-rendus de ces réunions de service.

La création du Centre d'expertise Automobiles est pour le Directeur une nouvelle positive pour Rouen. Nous ne pouvons qu'être d'accord puisqu'est prévu la création de 10 postes supplémentaires. Les OS se sont interrogées sur la manière dont vont être pourvus ces postes. Le Directeur compte sur la restructuration de la RR de Rouen...si elle est validée en CTSD fin juin…
5 postes étant déjà vacants à Rouen Port à l'heure actuelle, les agents sont plutôt inquiets de la surcharge de travail induite par la création du Centre d'Expertise si tous les postes ne sont pas pourvus. Pas d'inquiétude à avoir d'après le Directeur.

Nous ne détaillerons pas toutes les explications qui nous ont été fournies, ni la chronologie exhaustive des événements. Savoir que la Direction a bien étudié l'implantation des prises électriques et l'organisation du câblage informatique nous importe peu même si le chef de service a tenu à rappeler que « si les agents emménagent et qu'ils n'ont pas d'ordinateur, c'est embêtant ». Effectivement…
Il leur faut aussi des tables et des chaises, il nous importe peu de savoir combien de fauteuils de bureau le PLI a essayé, l'important c'est que les agents soient bien installés, seul le résultat compte.

Pour résumer :

Les agents ont été associés au processus et nous en sommes satisfaits. Leurs remarques ont été plutôt entendues, notamment dans l'organisation des locaux. Reste à l'heure actuelle quelques difficultés et nous veillerons à ce qu'elles soient solutionnées :

-Le stationnement à la DI va poser problème. Des enquêtes vont être lancées pour connaître le mode de déplacement des agents actuellement en poste dans les locaux de la DI/DR et de ceux amenés à les rejoindre. Certaines solutions pourraient être trouvées, notamment en favorisant l'utilisation des transports en commun avec parking au Mont Riboudet (Parking du Kindarena).
-Le contrôle des poids-lourds, interdits sur cette avenue de Rouen, pourrait se faire sur les quais dans un lieu sécurisé pour les agents et accessibles pour les transporteurs (camions sous régime TIR, avitaillement etc.)
-Les locaux de la DI présentent, par endroit, des traces d'amiante. Lorsque celle-ci est dégradée, le désamiantage est obligatoire. Les marchés pour ces désamiantages sont en cours de lancement.
-Le centre d'expertise va augmenter le flux de déclarations. Il conviendrait de pourvoir les 5 postes déjà vacants avant son ouverture (prévu en janvier 2017) afin que les 10 agents prévus puissent se consacrer entièrement à celui-ci.

SC

Hommage à notre camarade
Hervé RENET

Toute la CGT est particulièrement choquée et attristée du décès de notre camarade et ami Hervé RENET.

Ce terrible accident de la route est survenu alors qu'il se déplaçait sur les différents points de mobilisation lors de la journée d'action du 26 mai. Il était accompagné de Thierry LACOMBE, secrétaire de l'UL CGT de Cherbourg qui, aujourd'hui, se bat à l'hôpital.

Hervé était aussi engagé dans la vie associative et politique en étant maire de la commune de Sainte Croix Hague. Il était issu du syndicat CGT EDF de la centrale de Flamanville.

Partout, il laisse l'image d'un camarade convaincu de la nécessité de la lutte pour le progrès social tout en étant persuadé que les valeurs du vivre ensemble et de fraternité sont essentielles.

Il laisse l'image d'un militant toujours souriant, heureux de se battre pour les autres, toujours disponible et doué d'une plume facile, lyrique mais toujours pertinente. Au bureau de l'UD, jamais de café, que du coca zéro, il marquait sa différence répétant que la schizophrénie ne pouvait pas l'atteindre. Ses fous rires à ce sujet vont nous manquer.

La CGT perd un grand bonhomme apprécié de tous.

Toutes nos pensées vont vers son épouse, ses deux fils et tous ses proches, ses collègues de travail et tous ses camarades de lutte.

Union Départementale MANCHE CGT

LORSQUE LE CHOMAGE TUE

S'appuyant sur une étude de l'INSERM, (institut national de la santé et de la recherche médicale) le Conseil économique, social et environnemental a publié un rapport mettant en avant le lien entre chômage et mortalité.

Avec 10,6 % de chômeurs et 40 % de sans emploi non indemnisés, la France connaît une situation sociale dramatique ou 14 000 décès sont directement imputables au chômage. Cette surmortalité est trois fois supérieure à celle d'un travailleur.

C'est un véritable enjeu de santé publique dont le gouvernement ne prend toujours pas la mesure du problème. Pire, la loi travail préconise de faciliter le licenciement. Si elle venait à s'appliquer, elle ne ferait qu'amplifier ce phénomène.

FG

Pour davantage d'info :

http://www.liberation.fr/france/2016/05/25/pourquoi-le-chomage-est-un-facteur-de-mortalite_1454788

LA MEDITERRANEE COMME CIMETIERE :

Depuis la fermeture de la route des Balkans, le bilan humain s'alourdit. Comme il était à prévoir, les migrants fuyant la misère et/ou la guerre, continuent à franchir la mer Méditerranée au péril de leur vie.

Selon l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) 2 500 personnes seraient mortes depuis le début de cette année sans que l'Union Européenne ne s'en émeuve. Pourtant elle a sa part de responsabilité. Les interventions militaires occidentales en Irak, Libye… les ventes d'armes destinées à des pays peu recommandables en guerre… l'imposition auprès de nombreux pays africains d'accords de libre échange détruisant des millions d'emplois... le réchauffement de la terre... obligent ces populations à s'exiler vers l'Europe.

Il est temps de repenser un nouveau modèle économique respectueux des libertés et de l'environnement.

FG

POINT CULTURE

Le Havre, mai 1936. Le monde ouvrier, marqué par les horreurs de la Grande Guerre, par sa défaite à l'issue des grèves de 1922 et par le chômage massif des années 1930, est électrisé par la victoire du Front populaire. L'affaire Durand, considérée comme l'affaire Dreyfus du pauvre, la brutalité du patronat local, les combines politiques, les coups bas des « jaunes » : rien n'a été oublié, alors que dans l'ombre se structure un Parti communiste rompu au secret et à l'art de la manipulation.

C'est chez Breguet, fleuron de l'industrie aéronautique française où règne une discipline de fer, que l'épreuve de force commence. Pour la première fois, des usines sont occupées, ce qui déclenche un mouvement national d'une ampleur sans précédent. Louis-Albert Fournier, journaliste aux convictions progressistes mises à rude épreuve, tente de s'infiltrer chez Breguet, pendant que du côté patronal, les nerfs commencent à flancher…

Philppe Huet rend comme personne l'atmosphère portuaire du Havre, ses combats sociaux, ses magouilles politiques. Après Les Quais de la colère et les Emetiers, Le Feu aux poudres conclut son triptyque consacré aux luttes ouvrières havraises. Il a reçu en 1995 le Grand Prix de littérature policière.

Editions Rivages

UN PEU HUMOUR

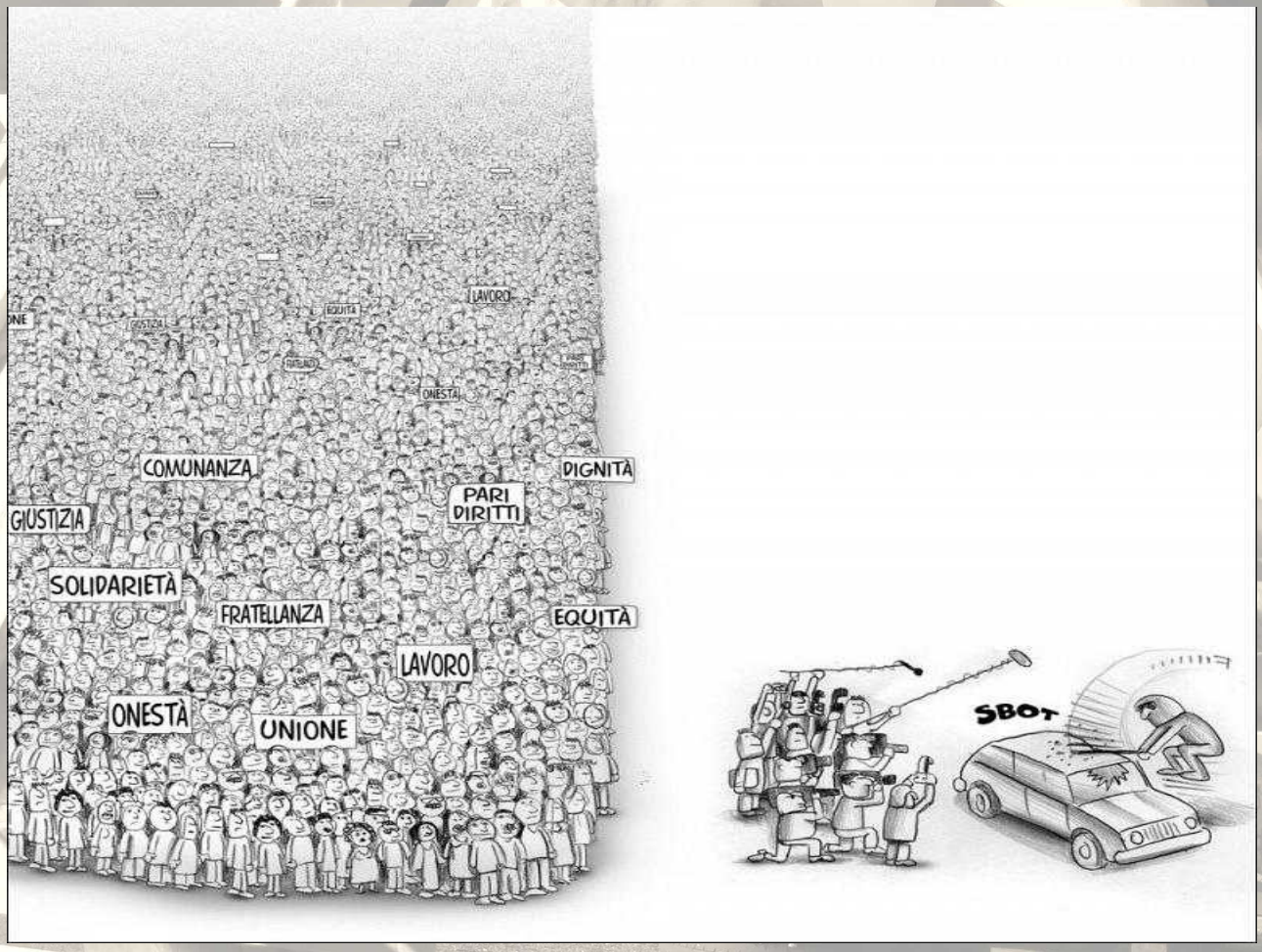

CONTACTS ET AGENDA

LES ELUS SNAD-CGT DI DE ROUEN :

SECRE. REG. : Bertin Christelle, ,le Havre port 09.70.27.42.29
Le Havre
SECRE. REG. : Plaineau Nadège BSE Cherbourg 09.70.27.44.90
Caen
SECRE. REG. : Coulibeuf Sebastien BSE Dieppe 09 70 27 40 60
Rouen

MASSE : Damar Sandrine, ICS,le Havre 09.70.27.42.61
Lebras Anne, laboratoire,le Havre 02.35.19.28.96
Meheut Matthias, ICS,le Havre 09.70.27.42.61
Lallier Anne-Sophie 09.70.27.45.07

CHS Seine maritime : Bertin Christelle, ,le Havre port 09.70.27.42.29
Guibert Marie, le havre 09.70.27.42.31

CHS Basse normandie : Taillandier Claudia BSI Caen 09.70.27.44.92

CDAS : Benillan Geraldine, Rouen 09.70.27.43.41
Maury Sonia, Calvados 09.70.27.44.92
Descamps Valérie, Manche 09.70.27.44.75

CAPI B : CP : Killian Denis BSE Cherbourg 09.70.27.44.90
C1 : Hebert Ludovic, EAT le Havre, 09.70.27.43.64

CAPC B : Hebert Ludovic, EAT,le Havre 09.70.27.43.64

CAPI C : ACP1 : Dufour Patricia Havre port 09.70.27.41.74
ACP2 : Gregoire Francis, BSEC,le Havre 09.70.27.40.99

CTPS DI : Bertin Christelle, ,le Havre port 09.70.27.42.29
Coulibeuf Sebastien BSEP Dieppe 09 70 27 40 60
Killian Denis (suppléant) BSE Cherbourg 09.70.27.44.90
Hebert Ludovic (suppléant) EAT,le Havre 09.70.27.43.64

AGENDA :

Manifestation contre la loi travail : 14 juin 2016

LIENS INTERNET :

SNAD-CGT : http://www.snad.cgt.fr/
UL CGT LE HAVRE : http://ulcgtlehavre.hautetfort.com/

AVIS AUX LECTEURS :

Nous vous invitons à nous faire part de vos suggestions et remarques :
snad-cgt-le-havre@douane.finances.gouv.fr